



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

12 avril 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.346

OBJET : EXPOSITION BIODIVERSITE - MODIFICATION DE L'UNITE FONCTIONNELLE

Le 12/04/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 05 Avril 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaiient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Maurice CHAZEAU à M. Francis TAULAN, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Gérard GERACI à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Sylvaine DI CARO, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Victor TONIN à M. Yannick DECARA

Excusés sans pouvoir :

Mme Danièle BRUNET, M. Alexandre GALLESE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Michèle JONES donne lecture du rapport ci-joint.



10.09

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 12/04/10

RAPPORTEUR : Mme Michèle JONES

Politique Publique : VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : EXPOSITION BIODIVERSITE - MODIFICATION DE L'UNITE FONCTIONNELLE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Lors de notre délibération du 09 décembre 2009, nous avons adopté la création d'unités fonctionnelles dans le cadre des expositions 2010 dans les musées de la Ville.

A été votée entre autres l'unité fonctionnelle de l'exposition "La biodiversité, un capital à protéger" proposée par le Muséum d'Histoire Naturelle.

Celle-ci avait été adoptée selon la fiche opérationnelle ci-dessous:

Besoins	Montant services	Montant fournitures	Observations
Achat de bois		9.000	Sur marché en cours A 7080
Achat de peinture		2.000	Sur marché en cours A 7129
Achat matériel électrique		5.000	Sur marché en cours A 6055
Conception muséographique	20.000		Procédure adaptée comprise entre 20.000 € et 90.000 € H.T
Conception multimédia	3.000		Montant inférieur à 20% du montant global considéré comme un " petit lot " passé selon la procédure inférieure à 20.000 € H.T
Conception graphique	8.000		Procédure adaptée comprise entre 20.000 € et 90.000 € H.T
Total exposition : " La biodiversité, un capital à protéger "		47.000€ H.T	Procédure adaptée comprise entre 20.000 € et 90.000 € H.T

L'exposition devait se dérouler dans la parc de la Bastide du Jas de Bouffan.

Il est apparu que ce lieu imposait beaucoup de contraintes et notamment de sécurité.

La dite exposition va donc se dérouler dans la Chapelle des Pénitents blancs, sise rue Maréchal Joffre selon le même principe d'un parcours à travers des laboratoires de terrain.

L'implantation dans ce nouveau lieu implique donc une augmentation et une modification de l'unité fonctionnelle initiale qui ne change en rien la procédure adaptée comprise entre 20.000 et 90.000 € H.T appliquée à l'exposition.

L'unité fonctionnelle se répartirait comme suit:

Besoins	Montant service	Montant fournitures	Observations
Achat de bois		4.000,00	Sur marché en cours A 7080
Achat de peinture		1.000,00	Sur marché en cours A 7129
Achat matériel électrique		3.000,00	Sur marché en cours A 6055
Achat de plexiglass		3.000,00	Montant inférieur à 20% du montant global considéré comme un “ petit lot ” passé selon la procédure inférieure à 20.000 € H.T
Achat de tissus		1.700,00	Montant inférieur à 20% du montant global considéré comme un “ petit lot ” passé selon la procédure inférieure à 20.000 € H.T
Achat de moquette		1.300,00	Montant inférieur à 20% du montant global considéré comme un “ petit lot ” passé selon la procédure inférieure à 20.000 € H.T
Achat de tentes		24.900,00	Procédure adaptée comprise entre 20.000 € et 90.000 € H.T
Conception muséographique	20.000,00		Procédure adaptée comprise entre 20.000 € et 90.000 € H.T
Impression de bâches	500,00		Sur marché en cours A 9065
Impression d'affichettes	1.400,00		Sur marché en cours A 9064
Locations de toilettes	1.650,00		Montant inférieur à 20% du montant global considéré comme un “ petit lot ” passé selon la procédure inférieure à 20.000 € H.T
Conception multimédia	3.000,00		Montant inférieur à 20% du montant global considéré comme un “ petit lot ” passé selon la procédure inférieure à 20.000 € H.T
Conception graphique	8.000,00		Procédure adaptée comprise entre 20.000 € et 90.000 € H.T
Total exposition : “ La biodiversité, un capital à protéger ”		73.450€ H.T	Procédure adaptée comprise entre 20.000 € et 90.000 € H.T

Les crédits correspondants étant disponibles, en conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la modification de cette unité fonctionnelle et la fiche opérationnelle qui la compose, afin de permettre l'organisation de cette exposition.

2010.346 - EXPOSITION BIODIVERSITE - MODIFICATION DE L'UNITE FONCTIONNELLE

Présents et représentés	: 53
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le :
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**